

Centre de ressources d'écoute et d'aide C.R.E.D.E.A.

Intervention d'une cellule d'écoute dans un établissement scolaire
(école, collège, lycée...)

FICHE TECHNIQUE

Un événement dramatique secoue la communauté éducative de votre établissement.

QUE FAIRE IMMÉDIATEMENT ?

APPELER

le C.R.E.D.E.A. à la Direction des services départementaux de l'Education nationale du Doubs
secrétariat : **03.81.65.48.69**

ÉVALUER

avec le C.R.E.D.E.A. la nécessité de mise en place d'une cellule d'écoute en s'entourant et prenant conseil auprès des ressources de l'établissement pour analyser la situation.
(médecins, infirmière, assistante sociale, conseiller d'orientation psychologue, psychologue)

FACILITER

l'accueil et la mise en place de la cellule d'écoute si intervention, prévoir :
- un lieu collectif de rencontre
- une ou plusieurs salles pour les rencontres individuelles (professeurs, élèves...)

INFORMER

les personnels et la communauté éducative (professeurs, CPE, élèves, Atoss)
par communication écrite, orale, affichage... dans un souci de réassurance

DANS UN DEUXIEME TEMPS

PRÉVOIR

en fin de journée une réunion de synthèse et de programmation pour organiser les suites à donner.

REEMPLIR

la fiche d'évaluation à retourner 2 semaines après l'intervention de la cellule.

NB : Tenir informer les autorités de tutelle si des éléments nouveaux surviennent.